

FETE DE LA MADELEINE 2021

Le bon déroulement de la fête de la Madeleine impose des restrictions de stationnements et de circulations sur certains axes :

Place de l'Eglise et Place Nailsworth et ses abords du mardi 6 juillet 8h au lundi 12 juillet 10h :

Fermeture totale à la circulation et stationnement interdit.

Allée Madeleine Castaing du vendredi 9 juillet 8h au dimanche 11 juillet 21h :

Fermeture à la circulation (sauf riverains) et stationnement interdit.

Rue de Josaphat, le vendredi 9 juillet 17h au samedi 10 juillet 1h :

Fermeture totale à la circulation et stationnement interdit sur le tronçon allant du parking de la fondation d'Aligre jusqu'à la rue de la Ravaudière. Ces restrictions seront étendues à l'ensemble de la rue à 20h.

Avenue de la Paix, le dimanche 11 juillet :

Fermeture totale à la circulation et stationnement interdit sur la partie comprise entre la rue du Petit Orme et la rue des Grands Prés.

Les accès (entrée et sortie) à l'allée des Gravières et au Clos des Grands Prés seront interdits.

Les étangs :

Fermeture du vendredi 9 juillet 9h au samedi 10 juillet 2h. La pêche sera interdite pendant cette durée. La promenade autour des étangs et l'accès par la passerelle du plan vert seront fermés à partir de 17h.

Merci de votre compréhension.